

17 mai 2024 -20:23

Appartient à Conseil des ministres du 17 mai 2024

## Marché public pour le Centre de crise national

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public relatif à une campagne d'information pour le Centre de crise national.

Après avoir mené une campagne nationale d'information en 2016-2020, le Centre de crise national souhaite lancer une nouvelle campagne d'information de grande envergure au cours de la période 2024-2028 afin de mettre en avant tous les aspects de la résilience et de l'autonomie concernant les risques et les situations d'urgence.

Dans ce contexte, un contrat-cadre de services est conclu pour une période de quatre ans, pour l'élaboration d'une campagne d'information pluriannuelle et la réalisation d'une étude visant à accroître l'autonomie en Belgique.

La procédure choisie est celle de la procédure ouverte.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue de la Loi, 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 488 0511  
<https://verlinden.belgium.be>  
[info@verlinden.belgium.be](mailto:info@verlinden.belgium.be)

Nick Gyselinck  
Porte-parole  
+32 473 33 30 53  
[press@verlinden.belgium.be](mailto:press@verlinden.belgium.be)